

## COSUMAR lance la campagne sucrière 2025/2026

Le Groupe COSUMAR, fort des résultats encourageants obtenus lors de la campagne précédente, entame la nouvelle campagne sucrière 2025/2026 dans un contexte marqué par la persistance de la sécheresse.



Ces résultats sont le fruit d'une mobilisation exemplaire de l'ensemble de la filière sucrière : agriculteurs partenaires, associations professionnelles, conseillers agricoles, Comités Techniques Régionaux, ainsi que les autorités locales et institutionnels partenaires, conscients de l'importance capitale de cette filière pour la souveraineté alimentaire et le développement régional. La satisfaction exprimée par les agriculteurs et la confiance renouvelée de nos partenaires confirment la pertinence du modèle d'agrégation porté par COSUMAR et sa capacité à fédérer autour d'objectifs communs.

## Pêche maritime : le Dépenses fiscales : légère hausse globale et poursuite de la rationalisation

Le rapport sur les dépenses fiscales annexé au Projet de loi de finances 2026 dresse un état des lieux précis des mesures dérogatoires en vigueur. Malgré une légère hausse du coût global, l'effort de rationalisation engagé depuis 2023 se poursuit, traduisant la volonté de recentrer les incitations fiscales sur les priorités sociales et économiques du pays.

## Commerce extérieur : 96 % de numérisation et 43 % de gain sur les délais

Selon des données officielles émanant du Secrétariat d'État chargé du Commerce extérieur, le taux de numérisation des procédures du commerce extérieur a atteint 96 %, tandis que la durée moyenne de séjour des marchandises dans les corridors frontaliers a connu une réduction de près de 43 % entre 2014 et 2024. Ces avancées, souligne la même source, renforcent la compétitivité des entreprises marocaines et contribuent à l'amélioration du climat des affaires.



## Yallah' Afrika», une exposition collective à Rabat célébrant la CAN Maroc 2025



La Villa des Arts de Rabat ouvrira ses portes, du 20 novembre au 30 décembre prochains, à une exposition collective intitulée « Yallah' Afrika », en célébration de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2025 qui se tiendra au Maroc.

## L'Institution du Médiateur lance MARFI9I, une plateforme de dialogue sur la gouvernance des services de santé

L'Institution du Médiateur a lancé une plateforme électronique baptisée MARFI9I afin de recueillir les avis des usagers sur les services de santé.



## Gaz butane : Près de 236 millions de bonbonnes consommées en 2024

En 2024, le Maroc a consommé près de 236 millions de bonbonnes de gaz butane de 12 kg. Bien que la charge de compensation ait reculé de 10% à 15 milliards de dirhams, l'effort budgétaire de l'Etat demeure conséquent, représentant encore plus de 55% du prix de vente, selon le rapport sur la compensation annexé au Projet de Loi de Finances (PLF) 2026.



## La Bourse de Casablanca ouvre dans le vert

La Bourse de Casablanca a ouvert en hausse mercredi, son indice phare, le MASI, progressant de 0,54% à 19.444 points (pts).

0.15%	39.050	150
0.18%	513.000	150
0.16%	28.380	1760
0.35%	19.510	1300
0.74%	54.470	110
17%	28.390	1760
35%	16.750	40
36%	58.870	10
8%	27.430	720
8%	7.700	3930
43.630	190	
1.052		
27.430	720	
7.700	3930	

\*\*\*\*\*

STE BOULANGERIE

PATISSERIE CŒUR

DE PAIN

SARL

\*\*\*\*

R.C N°21183/INEZGANE

Conformément au procès-verbal du 22/09/2025, l'assemblée générale Extraordinaire des Ste BOULANGERIE PATISSERIE CŒUR DE PAIN SARL a décidé ce qui suit :

CONSTATATION DE LA DEMISSION DE L'ANCIEN GERANT ACHRAF DAHALA CIN N° EE614292

NOMINATION D'UN NOUVEAU GERANT MR ABDERRAHIM LADDAZ TITULAIRE DE LA CIN N° JM22952

EXTENSION DANS L'OBJET D'ACTIVITE.

Modification Statutaire Corrélatrice.

Dépôt légal : effectué au Tribunal de 1 ER INSTANCE D'INZEGANE le 08/10/2025, sous le n° 1964.

\*\*\*\*\*

STE BRICOLY NIGHT

SARL-AU

\*\*\*\*

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 09/10/2025 , il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limité d'associé unique.

Dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION : BRICOLY NIGHT SARL-AU

OBJET : ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS

DUREE : 99 ANS

SIEGE SOCIAL : C/O BLOC 2 N°351 AVENUE HASSAN 2 AIT MELLOUL

CAPITAL : 100 000.00 dhs, divisé en 1000 parts sociales de 100 dh chacune.

ASSOCIE : MR HAS-

SAN NAIT SOUSSE

1000 parts sociales.

GERANCE : MR HAS-

SAN NAIT SOUSSE

pour une durée indéterminée.

La société est inscrite au registre de commerce de tribunal de

1ere Instance

D'inezgane le 22/10/2025 , sous le numéro analytique 34399 .

\*\*\*\*\*

\*\*STE INDUSTRIE DENTAIRE SUD SARL A.U \*\*

\*\*\*\*

SOCIETE ARESPON-

SABILITE LIMITEE A

ASSOCIE UNIQUE

AU CAPITAL DE

100000.00 DHS

DISSOLUTION AN-

TICIEE DE LA SO-

CIETE

SIEGE SOCIAL : AVE-

NUE RASS EL KHA-

MA N°140 PREMIERE

ETAGE LAAYOUNE

Aux termes d'un P.V en date du 18/08/2025, il a été Décidé ce qui suit :

1. dissolution anticipée de la société avec effet immédiat.

2. Désignation de Mr : LAHBIB ABBAY comme liquidateur

3. Désignation du siège social comme lieu de dissolution qui est avenue rass el khaima n°140 première étage Laayoune.

4. Dépôt légal : est effectué au greffe du tribunal de première instance de laayoune le 10/09/2025 sous le n° 12840/25.

SOCIETE FIDUCIAIRE DU  
PROMOTEUR  
EN COMPTABILITE-S.A.R.L  
MR. AHMED ZAHOUR  
COMPTABLE AGREE PAR  
L'ETAT

\*\*\*\*\*

**SOCIETE AUTO PROTECT  
PLUS  
S.A.R.L**  
\*\*\*\*

## CONSTITUTION DE SOCIETE

Au terme d'un acte sous  
seing privé en date du  
25/09/2025 à Agadir,  
Il a été établi les statuts  
d'une société à responsabilité limitée dont les  
caractéristiques sont les  
suivantes :

\*Dénomination : SOCIETE  
AUTO PROTECT PLUS  
S.A.R.L

\*Objet : SERVICES DE  
PROTECTION D'AUTO-  
MOBILES / NETTOYAGE  
D'AUTOMOBILES.

\*Siège Social : MAGASIN  
N°2 LOT N°2963 HAY MO-  
HAMMADI AGADIR.

\* La durée de la société :  
est fixée à 99ans (Quatre  
Vingt Dix Neuf Ans).

\* Capital : est fixé à la  
somme de 100.000,00 DHS  
(Cent Mille Dirhams), divisé  
en 1 000 (Mille) parts

sociales de 100.00 Dhs  
chacune.

\* Apports : il a été ap-  
porté à la société les  
sommes ci-après qui ont  
été intégralement ver-  
sées par les associés à  
savoir :

- Mr. TIJANI KHALID  
..... 80 000.00  
DHS.

- Mr. TIJANI WALID  
..... 20 000.00 DHS.  
-----

TOTAL 100.000.00 DHS.

\* Gérance : Mr. TIJANI  
KHALID, est nommé gé-  
rant unique de la société  
pour une durée illimitée.

\* Signature : La société  
sera valablement en-  
gagée pour les actes la  
concernant par la signa-  
ture unique de Mr. TIJA-  
NI KHALID.

\* Bénéfices : Les béné-  
fices nets, après prélè-  
vements légaux et statu-  
taires, sont répartis entre  
les parties au prorata de  
leurs parts.

\* Année Sociale : Du  
01 Janvier Au 31 Dé-  
cembre.

\* Dépôt légal : il a été  
effectué au greffe du

Tribunal de Commerce  
d'Agadir sous N° 153319

le 22/10/2025, et au re-  
gistre de commerce sous  
n° 65959 le 22/10/2025.

Pour Mention et Extrait  
Gérant : Mr. ZAHOUR  
AHMED

\*\*\*\*\*  
**SOCIÉTÉ HINSLEY  
DESIGN-CO SARL.**  
\*\*\*\*

## CESSION DES PARTS SOCIALES ET AJOUT D'UNE ACTIVITE ET SUPPRESSION D'UNE AUTRE ET TRANSFORMATION DE LA FORME JURIDIQUE

Aux termes d'un  
acte AGE en date du  
02/10/2025, au siège de  
la société, il a été établi  
un procès- verbal de la  
société HINSLEY DE-  
SIGN-CO SARL.

L'Assemblée a décidé  
de ratifier et d'entériner  
les cessions des parts  
sociales suivantes :

Monsieur OUHRA MO-  
HAMED cède et trans-  
porte Dix-sept (200)

parts sociales à Madame  
CUSHING WENDY.

L'assemblée générale dé-  
cide d'apporter les modi-  
fications suivantes à son  
objet social :

Suppression de l'activité :  
AUTRES SERVICES DE  
RESTAURATION, IM-  
PORTATION ET EXPOR-  
TATION (MARCHAND  
OU INTERMIDIAIRE  
EFFECTUANT).

Ajout de l'activité : EX-  
PLOITANT D'APPARTE-  
MENTS, PIECE D'AP-  
PARTEMENT, LOCAUX  
DIVERS, IMMEUBLE OU  
PARTIE D'IMMEUBLE  
PAR SOUS-LOCATION.

L'assemblée générale  
extraordinaire décide de  
transformer la forme juri-  
dique de la société d'une  
SARL en une SARL AU.

Le dépôt légal a été effec-  
tué au greffe du tribunal  
de Commerce de Mar-  
rakech en date du  
22/10/2025 sous le  
N°183918.

\*\*\*\*\*

**« FJ MOROCCO AGENCY »**

\*\*\*\*

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 100.000,00 DHSSIEGE SOCIAL : Avenue Mohamed V, Centre Daffaire Al Majid, 4ème Etage N°24 Gueliz RC 141963 En application du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 14/10/2025, enregistré à Marrakech le 17/10/2025, sous les références RE 2025010732911071 – OR 95804/2025 – CA 105712 – Référence de paiement 7012091697253 il a été décidé la mise à jour des statuts Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Marrakech, le 21/10/2025 sous le N°183814

\*\*\*\*\*

**STE « AVENIR ASSISTANCE»SARL**

\*\*\*\*

Suivant le procès-verbal des décisions de l'assemblée générale des associés en date du 02/10/2025, il a été décidé ce qui suit :

Transfert du siège social

de la société à : N°26 Rue Aguerd Hay Salam Agadir.

Mise à jour des statuts.

- Le dépôt légal a été effectué auprès du greffier en chef du tribunal de commerce d'Agadir sous N°153329 en date du 22/10/2025.

Pour Extrait

Et Mention

**SOCIÉTÉ DIVALUB- SARL -**

\*\*\*\*

RC N : 69353/FÈS AVIS DE MODIFICATION  
L'associé Unique de la société DIVALUB – SARL - AU décide en date du 29/08/2025 :  
Remplacement d'activités. Transfert du Siège Social. Augmentation de capital social par incorporation du compte courant d'associé créiteur à hauteur de 600.000,00 DH. Établissement des Statuts Refondus. Questions diverses.

Dépôt légal : Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Fès en date du 04/09/2025 sous le numéro de dépôt 19590/2025. Pour Extrait et Mention Société DIVALUB

\*\*\*\*\*

**«MOHAMMED ELGUIF» SARL**

CONSTITUTION  
D'une société à responsabilité limité

\*\*\*\*

Aux termes d'un acte S.S.P en date du 30/09/2025 à Agadir, il a été constitué une société à responsabilité limité présentant les caractéristiques suivantes :

•Dénomination : « MOHAMMED ELGUIF»

•Forme : SARL.

•Objet : Prestations de services liées au transfert d'argent.

•Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation de la société au registre du commerce.

•Siège social : N°2032 HAY ADRAR TIKIOUINE AGA-

**DIR**

• Capital social : 100.000,00 Dhs divisé en 1000 parts sociales de 100,00 à savoir :

Mme HIND ABOUELK CEM ..... 500 parts ..... 50 000,00 dhs

Mr. MOHAMED ELGUIF ..... 500 parts ..... 50 000,00 dhs

• Gérance : Mme HIND ABOUELKACEM, gérante de la société pour une durée indéterminée.

•La signature : Tout chèque, effet de commerce au nom de la société ne seront valables que par la signature unique de Mme HIND ABOUELKACEM.

•Année sociale : L'année sociale commence le 1er janvier et finit le 31 décembre, le premier exercice comprendra le temps à courir depuis la constitution définitive de la dite société jusqu'au 31 décembre 2025.

•Greffier de tribunal : Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce Agadir, Le : 23 /10/2025 sous numéro : 153428

<p>*****  <b>SOCIETE RACH KAM NEGOCE SARL AU</b> ****</p> <p>AU CAPITAL DE 1 000 000 DIRHAMS</p> <p>SIEGE SOCIAL: N 49 BLOC 4 LOT ARGANA AIT MELLOUL</p> <p>RC N° : 9 149 INEZGANE</p> <p>AUGMENTATION DU CA- PITAL SOCIAL PAR COM- PENSATION DU COMPTE COURANT ASSOCIE CRE- DITEUR.</p> <p>MISE A JOUR SIGNATURE SOCIALE.</p> <p>POUVOIRS DE LA GE- RANCE.</p> <p>MISE A JOUR DES STA- TUTS.</p> <p>I- Aux termes de la dé- cision extraordinaire de l'associé unique en date du 06/10/2025, il a été décidé comme suit :</p> <p>1. Augmenter le capital so- cial d'Un Million (1.000.000) Dirhams à Quatre Millions (4.000.000) Di- rhams, soit une augmenta- tion de l'ordre de Trois</p>	<p>Millions (3.000.000)</p> <p>Dirhams par compensa- tion du compte courant associé créditeur de monsieur RACHID CHENNAK.</p> <p>2. Changer la signature sociale de la société, par conséquent la société sera dès lors valable- ment engagée pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> La signature bancaire par la signature unique de l'associé M. RACHID CHENNAK.</li> <li><input type="checkbox"/> Les autres actes de gestion par la signature du gérant M. RACHID BENNASSER.</li> </ul> <p>3. Limiter les pouvoirs du gérant de la société.</p> <p>4. Mise à jour des sta- tuts.</p> <p>5. Pouvoirs pour dépôt et publicité.</p> <p>II- Le dépôt légal a été effectué au Secrétariat greffé du tribunal de pre- mière instance d'INZE- GANE le 22/10/2025 sous le numéro 2090.</p>	<p>*****  <b>SOCIETE RC INDUSTRIE SARL AU</b> ****</p> <p>AU CAPITAL DE 2 000 000 DIRHAMS</p> <p>SIEGE SOCIAL: R 845 N 82 DOUGHRAM TAR- RAST INEZGANE</p> <p>RC N° : 14 817 INEZ- GANE</p> <p>AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL PAR COMPENSATION DU COMPTE COURANT ASSOCIE CREDITEUR.</p> <p>MISE A JOUR SIGNA- TURE SOCIALE.</p> <p>POUVOIRS DE LA GE- RANCE.</p> <p>MISE A JOUR DES STA- TUTS.</p> <p>I- Aux termes de la dé- cision extraordinaire de l'associé unique en date du 06/10/2025, il a été décidé comme suit :</p> <p>1. Augmenter le capital social de Deux Million (2.000.000) Dirhams à Cinq Millions (5.000.000) Dirhams, soit une aug- mentation de l'ordre de Trois</p>	<p>Million (3.000.000) Di- rhams par compensation du compte courant asso- cié créditeur de monsieur Rachid CHENNAK.</p> <p>2. Changer la signature sociale de la société, par conséquent la société sera dès lors valablement engagée pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> La signature bancaire par la signature unique de l'associé M. Rachid CHENNAK.</li> <li><input type="checkbox"/> Les autres actes de gestion par la signature de la gérante Madame ELOSFOUR WARDA.</li> </ul> <p>3. Limiter les pouvoirs de la gérante de la société.</p> <p>4. Mise à jour des statuts.</p> <p>5. Pouvoirs pour dépôt et publicité.</p> <p>II- Le dépôt légal a été effectué au Secrétariat greffé du tribunal de première instance d'INZE- GANE le 22/10/2025 sous le numéro 2087.</p>
--	--	---	--

# ANNONCES LEGALES ET JUDICIAIRES

23/10/2025

Edition :699

***** <b>SOCIETE R TRAV SARL AU</b> **** AU CAPITAL DE 1 000 000 DIRHAMS  SIEGE SOCIAL: HAY EL HAJ ROUTE SEBT IDA OUKRANE OUED ESSAFA BIOUGRA  RC N° : 16 617 INEZGANE  AUGMENTATION DU CA- PITAL SOCIAL PAR COM- PENSATION DU COMPTE COURANT ASSOCIE CREDITEUR.  MISE A JOUR SIGNATURE SOCIALE.  POUVOIRS DE LA GE- RANCE.  MISE A JOUR DES STA- TUTS.  I- Aux termes de la décision extraordinaire de l'associé unique en date du 06/10/2025, il a été décidé comme suit : 1. Augmenter le capi-	tal social d'Un Million (1.000.000) Dirhams à Quatre Millions (4.000.000) Dirhams, soit une augmentation de l'ordre de Trois Million (3.000.000) Di- rhams par compensation du compte courant as- socié créiteur de mon- sieur Rachid CHENNAK.  2. Changer la signature sociale de la société, par conséquent la société sera dès lors valable- ment engagée pour :  <input type="checkbox"/> La signature bancaire par la signature unique de l'associé M. Rachid CHENNAK.  <input type="checkbox"/> Les autres actes de gestion par la signature de la gérante Madame EL YAHYAOUI YASS- MINE.  3. Limiter les pouvoirs de la gérante de la société.  4. Mise à jour des sta- tuts.  5. Pouvoirs pour dépôt et publicité.  II- Le dépôt légal a été	effectué au Secrétariat greffe du tribunal de pre- mière instance d'INZEGANE le 22/10/2025 sous le nu- méro 2088.  ***** <b>SOCIETE RACH KAM TRANS SARL AU</b> **** AU CAPITAL DE 100 000 DIRHAMS SIEGE SOCIAL : RDC LOT 78 LOTISSEMENT RAMA QUARTIER LAM- ZAR AIT MELLOUL RC N° : 28 271 INEZ- GANE  AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL PAR COMPENSATION DU COMPTE COURANT ASSOCIE CREDITEUR.  SIGNATURE SOCIALE.  MISE A JOUR DES STA- TUTS.  I- Aux termes de la dé- cision extraordinaire de l'associé unique en date du 06/10/2025, il a été décidé comme suit : 1. Augmenter le capi-	tal social de Cent Mille (100.000) Dirhams à Trois Millions Cent Mille (3.100.000) Dirhams, soit une augmentation de l'ordre de Trois Millions (3.000.000) Dirhams par compensation du compte courant associé crédi- teur de monsieur Rachid CHENNAK.  2. Maintenir la signature sociale de la société, par conséquent la société sera dès lors valablement engagée pour :  <input type="checkbox"/> La signature bancaire par la signature unique de l'associé M. RACHID CHENNAK.  <input type="checkbox"/> Les autres actes de gestion par la signature du gérant M. OMAR BOUDHAIR.  3. Mise à jour des statuts.  4. Pouvoirs pour dépôt et publicité.  II- Le dépôt légal a été effectué au Secrétariat greffe du tribunal de première instance d'INZE- GANE le 22/10/2025 sous le numéro 2089.
---	--	--	--

وزارة العدل  
محكمة الاستئناف التجارية  
اكادير  
المحكمة الابتدائية التجارية بأكادير  
مكتب السجل التجاري

ملف عدد 2025/08:  
حساب خصوصي : 6330

## تفويت أصل تجاري (النشرة الثانية)

بمقتضى العقد العرفي المصحح الإمضاء بتاريخ 2006/11/17 فوت بموجبه السيد اوبركي ايدر بن احمد الحامل لبطاقة التعريف الوطنية رقم J245872 أصلية عن نفسه ونيابة عن امه السيدة عائشة بوسعيد الحاملة لبطاقة التعريف الوطنية J287344 كافة حقوقه وحقوق امه من الأصل التجاري الكائن بزنقة الليمون رقم 13 المدينة الجديدة لفائدة السيد الوراث الحسين الحامل لبطاقة التعريف الوطنية عدد J70377 المسجل بالسجل التجاري بالمحكمة الابتدائية التجارية عدد 5450 بمبلغ اجمالي قدره 90000 درهم.  
وبذلك فإن رئيس مصلحة كتابة الضبط يعلن لكل ذي مصلحة أن التعرضات تسجل بمكتب ضبط المحكمة الابتدائية التجارية بأكادير داخل أجل الخمسة عشرة يوما (15) الموالية للنشرة الثانية طبقا للمادة 84 من مدونة التجارة.

تحت جميع التحفظات

عن رئيس مصلحة كتابة الضبط



